

Affaires économiques

telles armes. Le Canada a appuyé la résolution, tout en signalant que son vote affirmatif ne préjugait pas de la position du pays sur les mesures ou les accords pouvant convenir le mieux à la réalisation de l'objectif proposé, qu'il ne pouvait pas prendre de décision sur les armes susceptibles de faire l'objet d'une telle interdiction avant qu'elles n'aient été nettement désignées et que l'examen de la proposition soviétique par la CCD ne devrait pas nuire aux efforts visant à limiter les armes de destruction massive qui existent déjà.

La prise de conscience croissante de l'interdépendance économique de tous les pays du monde a eu en 1975 une influence dont se sont ressenties toutes les relations économiques internationales. À mesure que les nations développées et les nations en voie de développement poursuivaient ensemble leurs objectifs de stabilité économique et de développement au sein d'une grande variété d'organisations internationales et de conférences spéciales, il est devenu de plus en plus manifeste que le sort des nations industrialisées et celui des nations qui le sont moins étaient indissolublement liés.

Les efforts déployés pour parvenir à une croissance et à une stabilité économique internationales durables ont donc tendu, eux aussi, vers un but important: l'amélioration du destin des pays les moins développés du Tiers-Monde. Ces efforts se sont traduits de diverses façons: on fit, de plus en plus, appel à des organisations existantes et surtout aux Nations Unies, tout en s'appuyant sur d'importantes entreprises nouvelles, comme la *Conférence sur la coopération économique internationale*, le *Tokyo Round* des négociations commerciales multilatérales et la réunion du groupe d'experts du Commonwealth.

Nombre des entreprises poursuivies en 1975 visaient à faciliter un dialogue, entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, entre producteurs et consommateurs, entre riches et pauvres. Ce dialogue s'est de plus en plus orienté vers la question de l'accès aux marchés, aux ressources, aux techniques et à l'information. Le Canada a, par conséquent, joué un rôle actif et peut-être unique de nation industrialisée fortement engagée dans le développement économique international, et, par ailleurs, d'importateur et d'exportateur important de produits bruts et finis, ce qui justifiait sa nomination à la coprésidence de la *Conférence sur la coopération économique internationale*, convoquée en décembre 1975.

Consultations internationales

Les entretiens qui ont eu lieu en 1975 lors de réunions économiques internationales se sont déroulés dans le cadre d'un modeste relèvement économique chez les nations développées et ont donné lieu à l'expression d'une préoccupation croissante au sujet de la création, dans le réseau commercial mondial, de mécanismes de nature à mieux répondre aux impératifs de